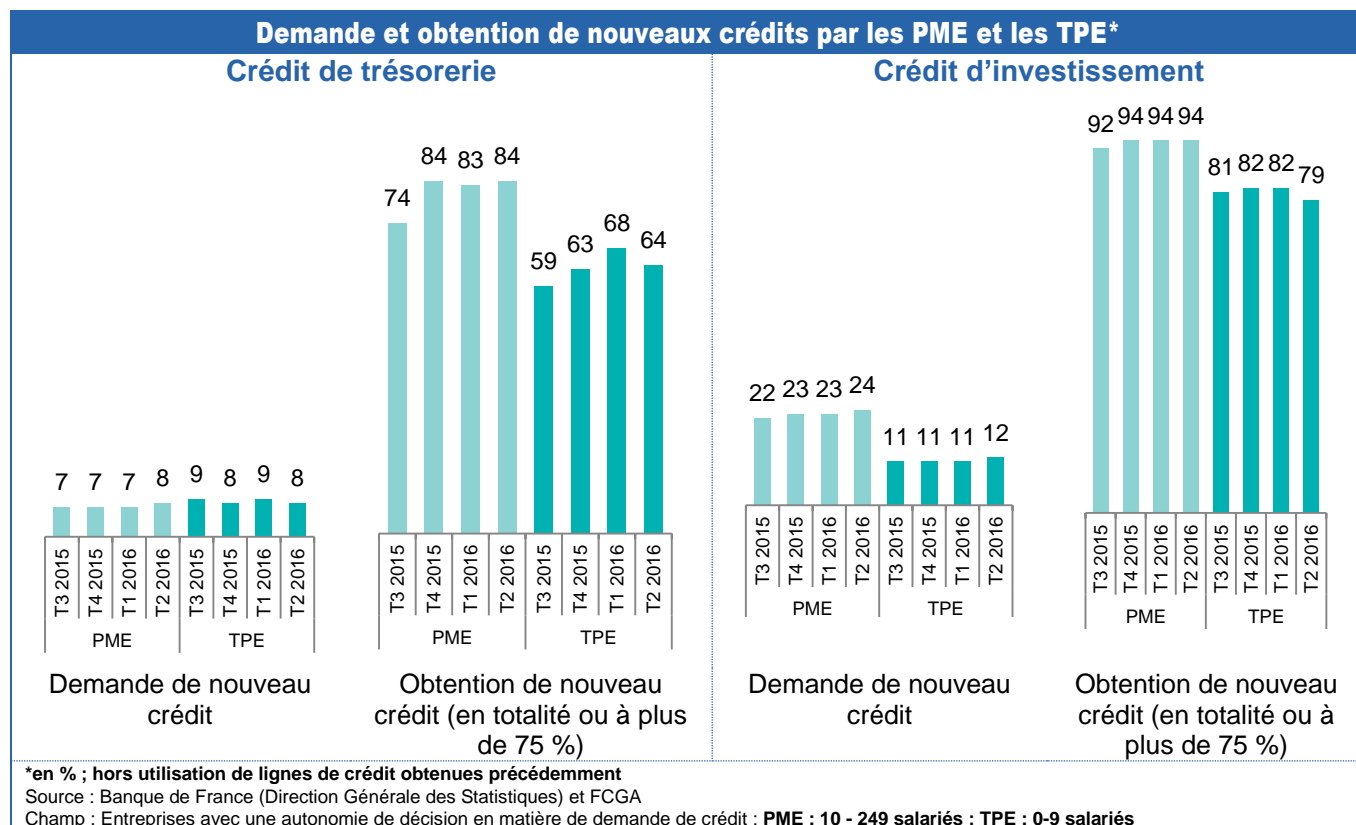


Le 18 juillet 2016

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 2 500 TPE grâce à un partenariat avec la **Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)**.

L'accès au crédit des PME est stable, celui des TPE en léger repli

- Au deuxième trimestre 2016, la **demande de nouveaux crédits** des PME et des TPE est stable, tant pour les crédits de trésorerie que d'investissement. Pour les PME comme pour les TPE, la **cause principale de l'absence de demande de crédit est l'absence de besoin**, quel que soit le type de crédit. L'anticipation d'un refus des banques est marginale : l'autocensure concerne moins de 2 % des entreprises, quelle que soit leur catégorie (TPE, PME, ETI).
- L'accès aux **crédits de trésorerie** des PME reste à un niveau élevé : 84 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés (contre 83 % au premier trimestre). L'accès aux **crédits d'investissement** est stable et très aisé : 94 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités. S'agissant plus particulièrement des **crédits d'équipement**, l'obtention est aussi élevée (91 %).
- L'accès aux **crédits de trésorerie** des TPE se replie à 64 % (contre 68 % le trimestre précédent). L'obtention de **crédits d'investissement** diminue tout en restant aisée : 79 % des TPE ont obtenu en totalité ou en grande partie les financements souhaités. S'agissant plus spécifiquement des **crédits d'équipement**, l'obtention est un peu plus élevée, à 82 %.



1 – Petites et moyennes entreprises (PME : 10 - 249 salariés)

Source : Banque de France

- Pour leurs besoins d'exploitation, **les PME** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année, et/ou pour obtenir des crédits de trésorerie spécifiques en cours d'année.
 - La part des PME déclarant demander des lignes de crédit se maintient (38 %).
 - 66 % des PME ont mobilisé des lignes de crédit contre 64 % le trimestre précédent.
- S'agissant des **nouvelles demandes de crédits** – hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées – :
 - La demande de **crédits de trésorerie** reste quasiment au même niveau : 8 % des PME ont demandé un crédit contre 7 % au premier trimestre.

L'offre de crédit de trésorerie reste à un niveau élevé : 84 % des PME obtiennent en totalité ou en grande partie les financements souhaités, contre 83 % le trimestre précédent.
 - La demande de **nouveaux crédits d'investissement** est presque stable : 24 % des PME ont exprimé une demande ce trimestre.

L'accès au crédit d'investissement continue à être très aisé. 94 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités (comme au premier trimestre). S'agissant plus particulièrement des **crédits d'équipement**, l'obtention est aussi élevée : 91 % des financements demandés sont obtenus.
- **Les coûts de financement sont à nouveau en baisse** : plus d'un tiers (34 %) des PME déclarent avoir bénéficié d'une diminution de ceux-ci.

2 – Très petites entreprises (TPE : 0 - 9 salariés)

Sources : FCGA et Banque de France

- **La demande de crédits de trésorerie des TPE** reste presque au même niveau que le trimestre précédent (8 % après 9 %) ; il en est de même pour les **crédits d'investissement** (12 % après 11 %).
- **L'accès au crédit de trésorerie** diminue : 64 % des TPE ont obtenu en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 68 % au premier trimestre.
- **L'obtention de crédits d'investissement** se replie tout en restant aisée : 79 % des TPE obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les crédits souhaités. S'agissant plus particulièrement des **crédits d'équipement**, 82 % des TPE indiquent obtenir satisfaction en totalité ou en grande partie.

3 – Entreprises de taille intermédiaire (ETI : 250 - 4 999 salariés)

Source : Banque de France

- La moitié des ETI déclarent avoir demandé des lignes de crédit. 71 % des ETI ayant obtenu des lignes de crédit utilisent leur possibilité de tirage.
- La **demande de nouveaux crédits de trésorerie** progresse : 10 % des ETI ont sollicité leur banquier contre 8 % au premier trimestre. L'obtention (en totalité ou à plus de 75 %) reste aisée à 88 %, en repli après 95 % au trimestre précédent.
- La **demande de crédits d'investissement reprend** : 27 % des ETI ont sollicité un financement, après 24 % au premier trimestre. 95 % des ETI obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés ce trimestre, tout comme au premier trimestre.
- Les ETI ont accès au marché des titres privés, ce qui doit être pris en considération dans l'interprétation des résultats les concernant.

Prochaine publication le 17 octobre 2016

Les demandes d'abonnement aux Stat info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr